



Commune d'Ecommoy
Place du Gal de Gaulle
72220 ECOMMOY

☎ 02 43 42 10 14
mairie@ecommoy.fr

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE TEMPORAIRE D'UN DEBIT DE BOISSON

**Toute demande doit être adressée à Monsieur le Maire
au moins 15 jours avant la manifestation**

Je soussigné (e)¹

ai l'honneur de solliciter l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons

- 1^{ère} catégorie (boissons sans alcool)
- 3^{ème} catégorie (boissons fermentées non distillées et vins doux naturels)

à l'occasion de²

à³

adresse :

Date du début de la vente Heure de début de la venteH.....

Date de fin de la vente..... Heure de fin de la vente.....H.....

Demande faite à, le.....

Signature

ARRÊTÉ DU MAIRE

Je soussigné Sébastien GOUHIER, Maire de la Commune d'Ecommoy

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics,

Vu l'art. L 2212-1 et L 2212-2 et/ou L 2542-2 et suivants de Code Général des Collectivités territoriales,

Vu l'article L.3332-4 du code de la santé publique modifié par l'ordonnance n°2015-1682 du 17 décembre 2015,

Arrête :

M¹.....

Est autorisé (e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de catégorie

à l'occasion de²

à³

du à heures

au à heures

Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.

La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

Fait à ECOMMOY, le

Le Maire,

Sébastien GOUHIER

¹ NOM Prénom – Nom de l'Association / Administration / Entreprise – Adresse complète

² Indiquer le motif : foire, vide-grenier, bourse, kermesse...

³ Préciser le lieu envisagé de l'ouverture du débit (salle polyvalente, place de la République, etc...)